

**AVIS DE CONCOURS EXTERNE SUR TITRES  
d'OUVRIER PRINCIPAL 2ème classe Spécialité Entretien, Hygiène**

Un concours externe sur titres sera organisé par le Centre Hospitalier de Chartres, en application du décret n°2016-1705 du 12 décembre 2016 portant statuts particuliers des personnels de la filière ouvrière et technique de la catégorie C de la fonction publique hospitalière et de l'arrêté du 26 décembre 2017 fixant les règles d'organisation générale, la composition du jury et la nature des épreuves des concours de recrutement pour l'accès à certains grades de la filière ouvrière et technique de la catégorie C de la fonction publique hospitalière, en vue de pourvoir **un poste pour le Centre Hospitalier de Chartres.**

**1) PEUVENT FAIRE ACTE DE CANDIDATURE LES PERSONNES TITULAIRES :**

- d'un diplôme de niveau V (équivalent aux BEP ou CAP) ou d'une qualification reconnue équivalente ;
- d'une certification inscrite au répertoire national des certifications professionnelles ;
- d'une équivalence délivrée par la commission instituée par le décret n° 2007-196 du 3 février 2007 relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique ;

**2) POUR CONCOURIR :**

Prendre connaissance de la demande d'admission à concourir ; elle indique les pièces à fournir pour candidater, les modalités d'organisation du concours interne sur titres.

Les épreuves auront lieu à compter du 5 décembre 2022.

La demande d'admission à concourir est obtenue :

- sur demande auprès de :

Madame Sevestre [nsevestre@ch-chartres.fr](mailto:nsevestre@ch-chartres.fr)

☎02-37-30-36-47 ou

Madame Philippon [mcphilippon@ch-chartres.fr](mailto:mcphilippon@ch-chartres.fr)

☎02-37-30-31-03

- en la téléchargeant via le site Internet : [ch-chartres.fr/professionnels/concours](http://ch-chartres.fr/professionnels/concours)

La demande d'inscription à concourir devra **impérativement** être retournée accompagnée des pièces demandées et adressée par courrier recommandé avec accusé de réception ou remise en main propre contre récépissé daté et signé :

Au plus tard le **9 septembre 2022 minuit** (cachet de la poste faisant foi)

À Monsieur le Directeur-Adjoint du Centre Hospitalier de Chartres  
chargé de la Direction des Relations Humaines (Bureau des Concours)  
BP 30407 - 28018 CHARTRES cedex



Le Directeur-Adjoint chargé  
de la Direction des Relations Humaines,  
Par déléguation, l'Attachée Hospitalière,  
Responsable du Personnel non médical

**Marjorie POUMAËRE**